

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEZAY DU 26 MARS 2021**

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le vingt-six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, compte-tenu des mesures sanitaires liées à la Covid 19, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

### **PRESENTS :**

Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. JACQUET Jonathan, M. COUDOUR Hubert, M. VERNIN Clément, Mme JACQUET Delphine

### **POUVOIR :**

Mme BERNARD Ophélie ayant donné pouvoir à Mme PALLANCHE Carole

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

**SECRETARE :** Mme PALLANCHE Carole

### **Approbation du procès-verbal du 26 février 2021 :**

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 26 février 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **APPROBATION COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET GENERAL**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2020 établi par Messieurs David BRETON, Marc DUGERDIL et Thierry MARI, Comptables (Trésorerie de BOENSUR-LIGNON), faisant apparaître les résultats du budget général.

Elle certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET GENERAL

Madame BROTTE Mireille, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget général communal 2020 qui fait apparaître les chiffres suivants :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses réalisées	145 259.71 €
Recettes réalisées	173 114.23 €
Résultat exercice (excédent)	27 854.52 €
Résultat reporté (excédent)	187 010.84 €
<b>Résultat de clôture (excédent)</b>	<b>214 865.36 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées	21 186.06 €
Recettes réalisées	20 193.50 €
Résultat exercice (déficit)	-992.56 €
Résultat reporté (excédent)	9427.07 €
<b>Résultat de clôture (excédent)</b>	<b>8434.51 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget général. Madame le Maire n'a pas participé au vote.

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 BUDGET GENERAL

### Solde d'exécution de la section de fonctionnement

Report excédent antérieur	187 010.84 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2020	27 854.52 €
Excédent de clôture budget général	214 865.36 €

### Solde d'exécution de la section d'investissement

Report excédent antérieur	9427.07 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement (déficit)	- 992.56 €
Excédent de clôture budget général	8434.51 €

**Solde des restes à réaliser d'investissement**

Besoin de financement	- 19 049.42 €
Excédent de financement	13 854.00 €
Solde des restes à réaliser	- 5 195.42 €
<b>Report en investissement au compte 001</b>	<b>+ 8434.51 €</b>
<b>Affectation du 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>Report en fonctionnement au compte 002</b>	<b>+ 214 865.36 €</b>

Approbation à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES :****Contrat de location copieur - imprimante - scanner couleur A3**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, dans un soucis de qualité et d'amélioration des conditions de travail, un contrat de location copieur - imprimante - scanner couleur A3 a été envisagé en bureau d'adjointes.

Des devis ont été demandé à EVOLUTION 42 (ZI des Fraries - 42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ) et à AVENIR BUREAUTIQUE (ZA Malacussy - 42015 SAINT-ETIENNE).

EVOLUTION 42 a proposé une location d'un matériel d'exposition pour 40 € HT/mois sur 60 mois, avec un coût de copies noir et blanc à 0,006 € HT/copie, et de copies couleur à 0,06 € HT/copie.

AVENIR BUREAUTIQUE a proposé une location d'un matériel d'occasion pour 26 € HT / mois sur 66 mois, avec un coût de copies noir et blanc à 0,004 € HT/copie, et de copies couleur à 0,04 € HT/copie.

Vu ces devis, il a été décidé de signer un contrat de location avec AVENIR BUEEAUTIQUE.

**Mesure de l'activité volumique du radon à l'école d'Ailleux**

La Société B2C Radioprotection a envoyé son rapport dont les conclusions sont que les activités volumiques moyennes du radon dans les zones homogènes du bâtiment sont inférieures au niveau de référence de 300 Bq.m<sup>3</sup> (dispositions actuelles satisfaisantes aux exigences des articles R133-28 et R1333-33 du Code de la Santé Publique).

Ce rapport qui avait été adressé aux conseillers municipaux est disponible en mairie.

**Commande de fleurs :**

Madame THOMAS Aurélie informe le Conseil Municipal que nous avons reçu des devis de M. Franck LUGNIER et de l'E.S.A.T. LE COLOMBIER - LA BLEGNIERE : la commission « embellissement » se réunira pour les étudier et passer la commande pour cette année.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 22 h 30.